

Sommaire

1. Editorial
2. LE FSSA EN BREF
3. ACTUALITES DU FSSA
4. Zoom sur Cancun :
farce tragique ou réelle avancée.
5. AGENDA
6. PUBLICATIONS



Une femme s'adonnant à l'activité d'embouche bovine. Photo : Mamadou FALL



La ferme pilote de Guié au Burkina Faso. Photo : Cheikh Tidiane SALL

Editorial

Après un an et demi de mise en œuvre, les onze projets d'adaptation financés par le FSSA, ont produit des résultats intéressants qu'il faut documenter et partager. C'est dans cette perspective, que des informations relatives au projet de l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye (Sénégal) et à celui de la coopérative de Koro (Burkina Faso) sont traitées dans la partie « actualités » de ce présent numéro du bulletin. Aussi, pour mieux cerner l'actualité, d'autres informations ayant trait aux négociations sur le climat à l'échelle internationale y sont abordées. C'est le cas des conclusions de la seizième conférence des parties (COP 16) qui s'est tenue à Cancun le mois de décembre passé. Enfin ce bulletin vous livre des publications et des événements majeurs concernant la thématique « changement climatique ».

Bonne lecture !

2. LE FSSA EN BREF

Le Fonds de Soutien aux Stratégies Locales d'Adaptation aux changements climatiques (FSSA) a été mis en place dans le cadre du Programme Adaptation aux Changements Climatiques en Afrique (ACCA), une initiative conjointe du Centre de Recherche pour le Développement International (CRDI) et du Département pour le Développement International (DFID) du Royaume Uni. Coordonné par IED Afrique, il vise à mettre, à la disposition des organisations communautaires de base rurales, de petites subventions destinées à appuyer les initiatives qu'elles mettent en œuvre pour renforcer leurs capacités d'adaptation aux changements climatiques. Le FSSA est destiné aux organisations rurales du Burkina Faso, du Mali et du Sénégal. La présente phase pilote, d'une durée de 2 ans, couvre la période 2009-2010. La particularité de ce projet, c'est qu'il favorise la responsabilisation des organisations rurales de base bénéficiaires, aussi bien dans la définition et la conduite de leurs stratégies d'adaptation que dans la gestion directe des ressources pour renforcer ces initiatives.

3. ACTUALITES DU FSSA

Projet d'amélioration de l'alimentation des vaches laitières en saison sèche, de la Coopérative de production laitière de Koro, Burkina Faso

Ce projet vise à augmenter qualitativement et quantitativement la production de lait par la culture fourragère, le fauchage de l'herbe et la pratique de l'ensilage. Les activités suivantes sont mis en œuvre dans le projet : la formation des producteurs laitiers sur les techniques d'ensilage ; la formation des producteurs laitiers sur les techniques de construction d'une meule de foin ; la formation sur les techniques de construction de fosses fumières stabilisées ; le fauchage, le fanage, le stockage de l'herbe verte; la culture du fourrage notamment le dolique sur le champ collectif de la coopérative avec l'achat de semences

Depuis des années, les vaches laitières de la zone de Koro ont une faible productivité. Le déficit fourrager, conséquence des fluctuations pluviométriques, est considérable. En effet, la raréfaction du tapis herbacé, principale source de nourriture du bétail crée une carence alimentaire, accentuée en saison sèche. Laquelle fragilise encore plus les communautés de producteurs. C'est en réponse à cette situation critique et afin d'augmenter quantitativement et qualitativement la production de lait, que ce projet a été mis en place.

La coopérative de Koro est à sa première opération de production de lait dans le cadre de son projet financé par le FSSA. Après une année de mise en œuvre, la quantité d'herbe fauchée et ensilée est de 20t. Cette pratique de l'ensilage qui met l'herbe verte fauchée dans des fosses de dimensions 6 m de longueur, 3m de largeur et 0,5m de profondeur, permet de garder la fraîcheur de l'herbe et sa valeur nutritive pendant toute la saison sèche. La récolte de la culture fourragère de variété « mucuna » est de 19t et l'herbe verte fauchée et séchée est de 22,5t. Les fosses fumières construites ont permis d'améliorer la fertilité des terres de culture fourragère. Les quantités importantes de fourrages récoltés, les soins vétérinaires apportés et l'encadrement de la plateforme CPF et du service technique de l'élevage de l'arrondissement de DAFRA, ont contribué pour beaucoup à ces résultats encourageants obtenus. Avec ces fourrages, l'utilisation de légumineuses de sous produits agroindustriels, pour la complémentation et qui coûtent chers, a été limitée. Pour cette première opération, 5 producteurs ont été touchés à raison de 5 vaches laitières par producteur.

La présentation comparée des deux comptes d'exploitation (avant et avec le projet FSSA) ci-dessous, atteste bien de la valeur ajoutée que le FSSA est en train d'apporter à l'initiative d'adaptation de la coopérative de Koro.



Un troupeau de vaches au Burkina Faso en quête de pâturages. Photo : Cheikh Tidiane SALL

1. **Compte d'exploitation de 2009 avant l'appui du FSSA**

Les principales leçons que les porteurs de projets ont retenues de la mise en œuvre du FSSA se résument comme suit :

Nombre de sujets	Charges d'exploitation (soins vétérinaires, SPAI, frais bergers, et compléments d'aliments)	Quantité de lait produite /vache/ jour pendant 12 mois	Revenus tirés (300F le litre x 8 mois)	Résultat net
15 vaches seulement sur les 25 considérées produisent du lait	1 807 200	1,5 litre	1 620 000	-187 200 CFA

2. **Compte d'exploitation avec l'appui du FSSA**

Nombre de sujets	Charges d'exploitation (soins vétérinaires, SPAI, frais bergers, et compléments d'aliments)	Quantité de lait produite /vache/ jour pendant 12 mois	Revenus tirés (300F le litre x 12 mois)	Bénéfices
25 vaches	2 056 200	2 litres	5 400 000	3 343 800F CFA

Une comparaison des résultats des deux situations montre :

- un résultat d'exploitation positif avec l'appui du projet ;
- les 25 vaches considérées produisent du lait toute l'année contrairement aux 15 sujets avant l'appui du FSSA;
- la production laitière par vache est passée de 1,5 litre à 2 litres par jour ;
- la durée de production de lait est passée de 8 à 12 mois grâce aux quantités importantes de fourrages produits.

Projet d'appui à l'initiative de restauration des terres dégradées de Nguèye Nguèye, projet de l'association « les jambaar de Nguèye Nguèye », communauté rurale de Ngoye, département de Bambey, Sénégal.

Ce projet de gestion des ressources naturelles cherche à développer la régénération assistée, à limiter les coupes abusives de bois, à réhabiliter les grandes marres et marigots du terroir et à promouvoir les technologies d'économie d'énergie comme les foyers améliorés. A cela s'ajoute l'activité d'embouche bovine qui permet aux membres de l'association de diversifier les sources de revenus pour mieux renforcer leur résilience face à la pauvreté et à la variabilité climatique.

L'action anthropique combinée aux changements climatiques avec comme corollaire la faiblesse des précipitations, contribuent à la dégradation et à la raréfaction de la couverture végétale qui expose directement les sols à l'érosion éolienne et hydrique. Ce phénomène dégrade les sols, emporte leurs éléments nutritifs et réduit considérablement les rendements agricoles.

Le reboisement conduira à la reconstitution des formations ligneuses, sorte de haies vives qui limitent l'érosion éolienne et la dégradation des sols, conséquences de la variabilité climatique.

Ces formations ligneuses jouent aussi un rôle d'atténuation, car elles permettent de séquestrer par le phénomène de la photosynthèse une partie du carbone.

Les foyers améliorés demeurent une réponse pertinente à la rareté du bois de chauffe, qui est en partie, une autre conséquence des chocs climatiques comme la sécheresse. Ces technologies d'économie d'énergie constituent aussi une mesure d'atténuation en ce sens qu'elles réduisent la consommation de bois de chauffe qui auraient dégagé des gaz à effet de serre lors de leur combustion par les pratiques traditionnelles de cuisson.

La mise en œuvre de ce projet a produit des résultats significatifs. Au total, 370 foyers améliorés sur les 500 prévus dans le projet, ont été construits et vendus entre 2009 et 2010. Le montant de la contribution des femmes est passé de 1000F à 1500F (pour un prix unitaire de 4500F). Cette augmentation progressive du prix permet à l'association d'avoir plus de fonds pour assurer la continuité de l'activité. En contrepartie de cette subvention, l'association attend des femmes, qu'elles soient plus actives et engagées dans les activités de conservation des ressources naturelles et dans la sensibilisation sur l'adoption de pratiques d'économie d'énergie. La promotion de technologies d'économie d'énergie comme les foyers améliorés constitue une activité phare du projet de l'association.

Concernant les activités de restauration du couvert végétal, 1715 plants composés de prosopis, de melifera, d'anacardium occidentale, de jujubus mauritiana, de lawsonia inermis) ont été reboisés entre 2009 et 2010 avec un taux de réussite de 80%.

L'embauche vient renforcer la diversification des activités. Actuellement 10 producteurs dont 3 femmes et 7 hommes bénéficient chacun d'un sujet à emboucher. Tous les 6 mois, ces bénéficiaires remboursent ¼ du total (prix d'achat du sujet + 10%) à l'association pour permettre à d'autres membres de bénéficier du crédit.

Avec l'appui du FSSA, les membres de l'association les « Jambaar » de Nguèye Nguèye, ainsi que des conseillers ruraux et d'autres personnes des villages environnants avaient effectué, une visite d'échange à Khatre Sy dans le département de Tivaouane. Les chefs de services forestiers du département de Bambey et les responsables de la plateforme FONGS ont participé à cette visite. Celle-ci avait pour objectif de s'imprégner de l'expérience du village de Khatre Sy en matière de régénération naturelle assistée afin de mieux réussir la convention locale de gestion des ressources naturelles que l'association compte mettre en place. La régénération naturelle assistée sera une activité phare de cette convention locale. Les villages concernés sont Danoungaye, Ngodjilène, Nguèye Nguèye, Ngascop et Darou Nguèye Nguèye. La convention locale devra permettre la régénération du couvert ligneux et la diminution des coupes abusives. Ainsi les peuplements de ligneux pourront constituer de haies vives qui limiteront l'érosion éolienne et la dégradation des sols, dues en grande partie aux changements climatiques. Le développement de la végétation par la mise en œuvre de la convention locale, constituera à terme une sorte de puits qui contribuera à la séquestration du carbone. Ces constats démontrent le lien entre la convention locale et les changements climatiques.

Une autre visite d'échanges a eu lieu à la FIARA de Dakar, édition 2010. Elle a permis une rencontre avec la coopérative Jeka Bara du Mali qui, grâce à l'appui du FSSA, était venue faire la promotion de ses paniers autocuiseurs, technologie innovante d'économie d'énergie. Cette visite a suscité auprès des membres du groupement de Nguèye Nguèye, un intérêt particulier pour la diffusion des paniers dans leur zone. Ces types d'échanges favorisent l'apprentissage mutuel entre OP et contribuent à une meilleure visibilité du FSSA.

La mise en œuvre de ce projet, financé par le FSSA, a créé une valeur ajoutée et des opportunités pour l'association. L'assemblée générale de l'association décide maintenant de l'utilisation des fonds alloués au projet et valide les comptes rendus d'exécution technique et financière. La gestion du projet est basée sur l'inclusion et la transparence. Tous les membres sont informés de la disponibilité des fonds et participent à la planification et à la réalisation des activités. L'OP utilise les carnets de recettes dépenses où tous

les mouvements financiers sont régulièrement enregistrés. Toutes les dépenses sont justifiées et les pièces sont minutieusement conservées par le trésorier de l'association. Les capacités de gestion et la responsabilisation de l'association dans la conduite du projet, ont été renforcées. Ce qui est de nature à accroître considérablement le leadership de cette association dans le domaine de la gestion des ressources naturelles et de l'adaptation. Le partenariat entre l'association, le Conseil Rural de Ngoye et les services déconcentrés du département est renforcé. Ce partenariat a débouché sur un contrat de production de plus de 9000 plants forestières signé entre l'association et le conseil rural de Ngoye et visé par le chef du secteur des eaux et forêts du département de Bambèye. Ces plants ont été livrés aux populations de la communauté rurale. Grâce à la mise en œuvre du FSSA, le partenariat entre le conseil rural de Ngoye et IED Afrique sur le budget participatif est né. Ce budget participatif qui est en cours de mise en œuvre, prendra en compte, la demande de plus en plus importante des populations en plants forestiers adaptés aux conditions locales. Cette demande est estimée à plus de 6750 pieds (jujuphus mauritiana, prosopis, melifera, lawsonia inermis...).



Pépinière forestière de la communauté rurale de Ngoyé. Photo : Cheikh Tidiane SALL

4. ZOOM SUR CANCUN : farce tragique ou réelle avancée.

L'accord de Cancun a sauvé le processus de discussion des Nations-Unies, mais pas le climat. La Conférence de Cancun sur le climat semblait buter dans une impasse, mais enfin une sorte d'accord a pu, malgré tout, être établi et applaudi. Le dialogue multilatéral est sauvé de l'enlisement et de la faillite, une façon d'insister sur le caractère essentiellement politique de la conférence de Cancun dont un accord mondial attendu sur le climat, viendra plus tard. Voyons comment les conclusions de Cancun le préparent.

Tous d'accord pour 2°C : L'accord de Cancun prévoit qu'il faudra réduire les émissions au niveau nécessaire pour limiter le réchauffement à 2°C et si possible à 1,5°C. Cette reconnaissance commune de 193 états présents à Cancun (seule la Bolivie s'y est opposée) est considérée comme une avancée, mais il faut rappeler qu'elle n'est contraignante pour personne.

Quid du protocole de Kyoto ? Le protocole de Kyoto fixe des objectifs de réduction des émissions pour les pays signataires jusqu'en 2012. A Cancun les parties n'ont pas été capables de prolonger le protocole, mais se sont engagées à le faire l'année prochaine. Elles s'accordent aussi sur des objectifs de réduction renforcés pour 2020 (de 25 à 40%) et sur la nécessité ultérieure de faire encore plus pour limiter l'augmentation de température à 2°C. La Chine, l'Inde, le Brésil et l'Afrique du Sud poussent à la roue pour limiter plus encore les émissions dans les pays développés. La Russie le Canada et le Japon s'opposent à la reconduction du protocole et propose de le remplacer par un dispositif moins contraignant et pas seulement limité au pays développés.



Un reportage sur la mise en défens du village de Nguèye Nguèye au Sénégal. Photo : Mamadou FALL

Les parties, dont la Chine et les Etats-Unis, s'accordent pour un processus de vérification de leurs engagements, ceci constituant une véritable avancée. Une autre avancée réside peut être dans l'idée désormais acceptée que nombre de pays en développement, et en premier lieu la Chine et l'Inde, ne sont plus les mêmes nations aujourd'hui qu'au moment de la signature du protocole de Tokyo. La Chine et l'Inde sont aujourd'hui dans le tiers supérieur des pays les plus producteurs de gaz à effet de serre, et doivent être contraints à les réduire. Même si les modalités de cette réduction sont loin d'être établies, au moins tout le monde est d'accord sur ce point.



Une femme en train de faire la cuisine avec un foyer amélioré. Photo : Mamadou FALL

Un fonds pour les pays qui souffrent : L'un des points de l'accord considéré comme intéressant est l'établissement d'un *Fonds vert pour le climat*. Alimenté par les nations les plus riches et contrôlé par 24 représentants à parité issus des pays en développement et des pays développés, il servira à lutter contre les effets du réchauffement, à limiter les émissions de gaz à effet de serre dans les pays pauvres et à favoriser le transfert des technologies nécessaires. 30 milliards ont été promis par les États-Unis, l'Europe et le Japon pour la période 2010-2012 en plus des 100 milliards de dollars par an déjà annoncés à Copenhague et qui devraient être alloués à partir de 2020. Pour démarrer, le fonds sera administré par la Banque mondiale, mais à terme par les pays concernés eux-mêmes.

Priorité à l'adaptation au réchauffement : L'accord en général et le *Fonds vert pour le climat* en particulier, fait une large place à l'adaptation des pays vulnérables au réchauffement climatique, autrement dit aux mesures qui devront être prises pour que les nations les plus menacées, puissent mettre en œuvre des solutions.

Rien sur l'agriculture : L'agriculture, c'est 13% des émissions de gaz à effet de serre et des centaines de millions de personnes y dépendent. Facteur clé du développement et de la lutte contre la pauvreté, elle est affectée par les effets du changement climatique. Mais l'agriculture, grande absente du texte de Cancun, c'est aussi des intérêts commerciaux de taille. A Cancun, on attendait qu'un programme de travail puisse être mis en place pour réfléchir sur le sujet et étudier la faisabilité technique et financière d'une prise en compte de ce secteur dans les mesures d'atténuation. Les ONG le déplorent, et tous demandent d'aborder sérieusement le sujet avant le sommet de Durban en 2011.

La protection de la forêt : Les parties se sont aussi accordées sur la nécessité de protéger la forêt ainsi que les populations indigènes qui y vivent. La crédibilité du programme REDD, le programme de partenariat pour la réduction des émissions de carbone forestier des Nations Unies, s'en trouve renforcée. Rappelons que REDD contient un volet qui permet aux pays développés de rémunérer les pays en développement pour conserver la forêt. Ainsi, les pays du Sud sont encouragés à mettre en place des actions d'atténuation dans le secteur forestier : réduction des émissions liées à la déforestation, gestion durable des forêts, conservation et augmentation des stocks de carbone forestier (des aires protégées, etc.) en tenant compte des savoirs et des droits des populations indigènes et des communautés locales, la participation pleine et efficace des parties prenantes concernées, et la conservation des forêts naturelles et de la diversité biologique.

En résumé, le document principal issu de la conférence de Cancun et sur lequel se sont accordées les nations consiste en une suite de déclarations d'intentions dont les modalités pratiques de mise en œuvre seront discutées ultérieurement. Méditons sur cette citation du président Mexicain, dont son pays a eu l'honneur d'accueillir la seizième conférence des parties sur le climat et qui assimile les négociations sur le climat comme un avion sans poste de pilotage: « *Parfois je pense que nous ne parvenons pas à comprendre que nous sommes tous dans le même bateau, ou le même avion. Quelque chose s'est produit dans le poste de pilotage et il se trouve que notre avion n'a plus de pilote. Tous les passagers sont désormais responsables de l'avion et ils se chamaillent pour savoir qui sont les fautifs - ceux de la classe touristique ou bien ceux de la première classe ? - et l'avion continue à perdre de l'altitude. Je pense, mes amis, que quelqu'un doit prendre le contrôle de l'avion* ».

5. AGENDA

Colloque AfricaAdapt sur le Changement Climatique

Ce colloque, qui se tiendra du 9 au 11 Mars 2011, est un événement historique mettant l'accent sur l'évolution des approches, des outils et des méthodes portant sur les liens entre la variabilité et le changement climatique en Afrique. Ce colloque offrira un podium à d'éminents conférenciers venant des quatre coins du continent, en même temps qu'il offrira un espace novateur et créatif d'échanges et de collaboration aux chercheurs, aux médias, aux décideurs et autres praticiens communautaires. Pour plus d'infos tapez sur le lien suivant : <http://www.africa-adapt.net/AA/Default.aspx>

Le Forum social mondial 2011

Le Forum Social Mondial (FSM) reviendra en Afrique en 2011 (du 6 au 11 Février), plus précisément au Sénégal. Le Forum de 2011 sera organisé dans un contexte mondial marqué par la crise profonde du système néolibéral et pour cette année le changement climatique sera de la partie. En effet le changement climatique est venu exacerber toutes ces crises et aggraver les menaces qui pèsent sur la planète. Le Forum Social Mondial de Belém de 2009 avait souligné les préoccupations du mouvement social sur cette question. Pour en savoir plus, voir sur le lien : <http://fsm2011.org/fr/frontpage>

6. PUBLICATIONS

Agriculture et aléas climatiques : du terrain aux politiques.

Le dossier de ce numéro de Grain de Sel, une publication d'Inter-Réseau, passe en revue de nombreuses facettes de ce combat contre une péjoration du climat qui, selon le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat (GIEC), affectera l'Afrique subsaharienne plus fortement que les autres continents. Producteurs, chercheurs et praticiens de terrain. Plus d'information, consultez le site web : www.inter-reseaux.org

L'Afrique et l'enjeu climatique : appel à l'action

Le présent document examine les retombées du changement climatique en Afrique, les mesures adoptées pour y remédier et les priorités recensées tant pour la communauté internationale en général que pour l'Afrique. Pour plus d'informations, voir <http://www.africapartnershipforum.org/dataoecd/32/18/40692914.pdf>

Contacts

Programme FSSA - IED Afrique

24, Sacré Coeur 3, BP 5579 Dakar Fann - SENEGAL

Téléphone : (221) 33 867 10 58 - Télécopie : (221) 33 867 10 59

Courriel : fssa@iedafrique.org - Site web : www.iedafrique.org

Le contenu de ce bulletin relève de la seule responsabilité des auteurs et ne peut, en aucun cas, être considéré comme reflétant la position du CRDI et du DFID.